

Paris, le 30/04/2026

Chères consœurs, chers confrères, chers collègues,

La décision prise le 8 avril 2026 par le Conseil national de l'Ordre des médecins de demander la dissolution du Conseil départemental de Paris constitue un événement grave et exceptionnel, qui ne peut laisser aucun médecin parisien indifférent.

Les rapports de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'audit indépendant du cabinet ADOC Talent Management mettent en évidence des dysfonctionnements majeurs : opacité dans la gestion financière, défaillances de gouvernance, désorganisation des commissions, retards importants dans les inscriptions, insuffisances dans le traitement des contrats et des plaintes, ainsi que des difficultés préoccupantes concernant les équipes administratives.

Ces constats ne relèvent pas d'incidents isolés. Ils traduisent des dérives durables dans le fonctionnement de l'institution, qui s'est progressivement éloignée de ses missions fondamentales.

Si ces rapports ont mis en lumière des dysfonctionnements réels et préoccupants, nous ne pouvons ignorer que leur lecture a parfois été partielle et à charge, dans un contexte institutionnel particulier. Ils ne reflètent pas pleinement le travail concret et continu d'accompagnement, de conseil et d'engagement que nous avons assuré au service des médecins parisiens.

Au-delà de ces éléments, nous entendons le ras-le-bol exprimé depuis plusieurs années par de nombreux médecins parisiens : sentiment d'opacité, manque de lisibilité, éloignement de l'institution. C'est précisément pour répondre à cette attente que nous avons été nombreux à nous engager, en rejoignant la liste « Je parie sur l'Ordre », avec la volonté de faire évoluer l'institution de l'intérieur.

Dans ce contexte, **nous refusons toute confusion.**

Les élus titulaires de notre liste ont été élus en septembre 2025. Les élus suppléants, élus en 2021 et 2025, n'ont ni participé, ni eu connaissance des pratiques aujourd'hui mises en cause, dans la mesure où ils ont été tenus à l'écart du fonctionnement du Conseil : **absence d'accès aux procès-verbaux, non-convocation systématique aux séances plénières, intégration tardive dans les commissions.**

Cette situation a limité leur capacité à exercer pleinement leur mandat. Elle est d'autant plus regrettable que le rapport de l'IGF souligne leur engagement au service des médecins parisiens.



Par ailleurs, le choix de ne pas remplacer des élus durablement absents en cours de mandat a affaibli le fonctionnement du Conseil, en privant l'institution de médecins prêts à s'investir.

Nous refusons toutefois que la situation actuelle conduise à invisibiliser l'engagement réel de celles et ceux qui, malgré les contraintes et les dysfonctionnements constatés, ont œuvré avec sérieux et sens du devoir au service de la profession.

Nous rappelons que l'Ordre des médecins est une institution indépendante, garante de la déontologie médicale, du respect des confrères et de la protection des patients. Il accompagne les médecins tout au long de leur carrière et constitue un pilier essentiel de l'autorégulation de la profession.

C'est au regard de cette exigence que notre engagement prend tout son sens.

Notre engagement n'est pas circonstanciel. Il s'inscrit dans un **projet clair : un Ordre plus transparent, plus accessible, plus rigoureux et recentré sur ses missions de service public confiées par l'Etat.**

Depuis notre élection, malgré les limites rencontrées, nous avons choisi de nous investir pleinement dans nos missions ordinaires, avec sérieux et sens des responsabilités.

Aujourd'hui, la situation impose une refondation.

Une refondation de la gouvernance, pour garantir transparence et collégialité.

Une refondation du fonctionnement, pour assurer rigueur et efficacité.

Une refondation du lien avec les médecins, pour restaurer confiance et proximité.

Nous voulons un Ordre :

- où chaque élu a accès à l'information et peut exercer pleinement son mandat,
- où les décisions sont tracées et assumées collectivement,
- où les missions essentielles sont traitées avec rigueur et dans des délais adaptés,
- où les équipes administratives travaillent dans des conditions respectueuses et sécurisées.

Nous croyons aux valeurs fondatrices de l'Ordre (confraternité, indépendance, déontologie) et nous refusons qu'elles soient dévoyées ou vidées de leur sens. Notre engagement c'est de les faire vivre réellement, avec transparence et exigence.

C'est ainsi que nous redonnerons confiance à la profession.

La crise actuelle est un moment de vérité. Elle révèle la nécessité d'un changement profond.



Nous ne nous sommes pas engagés pour être spectateurs, mais pour transformer l'institution.

Fidèles à notre engagement initial — « **L'Ordre des médecins sera ce que nous en ferons** » — nous sommes déterminés à prendre toute notre part dans cette refondation.

Nous continuerons à agir avec exigence, transparence et détermination, au service de tous les médecins parisiens.

Signatures par ordre alphabétique :

Mesdames les Docteurs Katia BELHOUARI, Cherifa CHEURFA, Pauline DEAN, Sylvie FLAGEUL, Marguerite HUREAUX, Lamia KERDJANA, Louise-Anne KLEIN, Emeline MARLINGE, Marie-Edith RICHARD.

Messieurs les Docteurs Pierre BERTRAND, Alexis BOURLA, Romain LOUVET, Cyril MACH, Jérôme PINOT, Franck VERDONK.